

La pénurie de main-d'œuvre agricole s'accroît dans le Gers



Agriculture, Gers, Emploi

Publié le 08/07/2021 à 05:13 , mis à jour à 08:17

"Nos assiettes sont menacées par le manque de bras, c'est grave pour un département agricole qui mise sur le qualitatif", déplore Bernard Malabirade.

Le président de la Chambre d'agriculture du Gers alerte sur la pénurie de main-d'œuvre dans un secteur où "l'emploi saisonnier représente 12 500 salariés, et 3 000 temps plein." Les besoins ont augmenté par rapport aux années précédentes, un phénomène amplifié par la crise sanitaire. Sont notamment recherchés des employés qualifiés, tels que les tractoristes, les chefs de culture et le personnel chargé des travaux de la vigne et du chai.

"Il nous manque une centaine de personnes pour la castration du maïs. Le pic est dans quinze jours. Que va-t-on dire aux agricultures ?", s'interroge Sylvie Robin. La coprésidente du groupement d'employeurs 4 saisons affirme être obligée de recruter dans les départements limitrophes. Stéphane Minguet, président du groupement d'employeurs de Gascogne et du service de remplacement, explique quant à lui : "On se retrouve avec 120 saisonniers, alors qu'on en avait 250 en 2019. On n'arrive pas à faire travailler dans les vignes."

Travailler sur l'accueil

Même constat pour Jean-Pierre Ducoq, à la tête du groupement d'employeurs du Fezensac. "On a du mal à trouver des gens qui veulent faire des formations. Il y a peut-être un peu trop de social. Les gens restent chez eux", glisse-t-il.

Bernard Malabirade assure que l'offre de formation est pourtant "très étoffée pour faire monter en compétence les salariés. Les emplois précaires peuvent devenir des CDI dans beaucoup de cas." Stéphane Minguet évoque les perspectives de carrière et les salaires, élevés pour certains. Il cite l'exemple d'un tractoriste qui gagne "2 500 euros brut par mois".

Pour attirer cette main-d'œuvre, "il faut se donner les moyens, travailler sur l'accueil et adapter la mobilité. Si on leur propose ce service, ils ne pourront plus refuser", selon lui. Sylvie Robin ajoute qu'au sein du groupement, "chaque personne est écoutée et formée." Et de préciser : "Il faut aussi un accompagnement du Conseil départemental. Toutes les structures doivent se mobiliser."

Contacts : ged32@orange.fr ; gors@servicederemplacement.fr ; groupement-employeurs32190@orange.fr



K. P.

VOIR LES COMMENTAIRES

Les 20 aéroports les plus dangereux du monde

Travel Den | Sponsorisé

Le Houga: Fatigué de payer de votre poche ? Voilà ce que les seniors font avec leur mutuelle santé

Consumer Daily | Sponsorisé

Occitanie : EDF prend en charge le coût de vos panneaux solaires nouvelle génération !

Électricité gratuite | Sponsorisé